

Objet: Protocol de reprise de l'activité suite au déconfinement

Pour l'ensemble des adhérents de la compagnie.

24, avenue Victor Hugo  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE  
01 64 68 60 84

Capitaine  
Gilles MARTIN

Bonjour à tous

Suite à la parution le 11 mai d'un guide édité par la Ministère des sports et à la confirmation de la mairie de Champs sur Marne d'autoriser, sous condition de rédaction d'un protocole, la reprise de la pratique d'activités sportives sur certaines installations extérieures, la **compagnie d'arc** a décidé de proposer un protocole de reprise du tir à l'arc au **jeu d'arc de la compagnie** pour permettre à tous d'envisager une reprise de notre activité, mais en respectant toutes les règles afin de garantir la sécurité de tous.

Guide du ministère disponible ici <http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidesanitaireetmedical.pdf>

Consignes de la FFTA disponible là : [https://www.fft.fr/sites/fta/files/field/fichier\\_joint/clubs-gestes-barrieres-fft\\_1.pdf](https://www.fft.fr/sites/fta/files/field/fichier_joint/clubs-gestes-barrieres-fft_1.pdf)

En quelques mots:

- Seule la pratique pour l'entraînement individuel est prévue.
- Il n'y aura pas de cours individuel ou collectif.
- Il n'y a pas de reprise envisagée de l'entraînement ou des cours au gymnase Descartes. De toute façon, nous avons coutume de ne plus nous y rendre après les vacances de Pâques.
- Tout entraînement doit être renseigné au préalable sur notre moyen de communication privilégié.
- Le nombre de personnes simultanément présent à la compagnie et sur les pas de tirs est limité. Il faudra donc prévenir et valider le créneau prévu.
- L'utilisation des équipements ou moyens de la compagnie sera limité ou avec des contraintes particulières. Pensez à prendre ce dont vous aurez besoin.
- Vous devez confirmer la bonne prise en compte du protocole proposé.

Ci-joint:

Pages 2-3 : les consignes proposées par la FFTA en accord avec le ministère des sports.

Page 4 : L'affiche "gestes barrières" de la FFTA à mettre en place à la compagnie

Page 5-6 : Le protocole à accepter et à appliquer à la compagnie d'arc

Pages 7-11 : Les affiches d'informations/consignes à afficher

Page 12 : l'accusé de bonne réception et prise en compte de notre protocole



**ACTIVITÉ SPORTIVE**

**TIR À L'ARC**

FICHE ÉLABORÉE EN COLLABORATION  
AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC

**Avertissement :** toutes les activités présentées dans cette « fiche fédération » doivent se pratiquer dans le respect des directives gouvernementales rappelées dans la « fiche de recommandations générales » figurant en introduction de ce guide. Ces deux fiches sont indissociables et leur lecture successive absolument nécessaire.

**RYTHME DE REPRISE DES ACTIVITÉS ENVISAGÉ :**

- Reprise de la pratique individuelle possible à partir du 11 mai

**LES PUBLICS CONCERNÉS :**

- Les licenciés, les pratiquants

**LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :**

- Exclusivement la pratique individuelle en terrain extérieur ;
- La pratique sur parcours permanent (référéncé dans la fiche équipements des clubs à la FFTA) ne pourra reprendre qu'à partir du 2 juin.

**LES AMÉNAGEMENTS DE LA PRATIQUE IMPOSÉS PAR LE CONTEXTE SANITAIRE  
(formes d'activités et/ou cadre de pratique) :**

Recommandations en club, sur **terrain à plat** :

- Le club devra mettre en place un système permettant de réserver son créneau au plus tard la veille (fichier partagé, groupe WhatsApp, Doodle etc...).
- Cette inscription préalable permettra de limiter et organiser le nombre de pratiquants dans les créneaux. Celui-ci sera d'un tireur par cible disponible maximum sur le terrain, dans la mesure de 2m minimum entre les archers au pas de tir (4m<sup>2</sup> par tireur) et dans la limite du nombre total de personnes maximum (10 personnes, encadrement inclus) par les mesures sanitaires.
- Un archer ne devra pas accéder au terrain plus de 5 minutes avant son créneau et repartir aussitôt la pratique terminée. Un quart d'heure libre devra être laissé entre la fin d'un créneau et le début du suivant.
- Les archers doivent rester éloignés les uns des autres d'au moins 2m dans toutes les situations (installation, déplacement aux cibles, etc..).
- Aucune situation d'entraînement engendrant des formations de binômes, d'équipes, de tir comptés collectifs ne devra être proposée.
- Les réservations et l'accès au terrain sont exclusivement réservés aux membres.

## TIR À L'ARC

*Liberté**Égalité**Fraternité*

Un seul accompagnateur maximum par mineur, aucun par adulte, exception faite d'un membre de sa famille pratiquant et inscrit sur le créneau.

- Application des mesures sanitaires, comme le port du masque en dehors du temps de pratique (exclusivement le temps au pas de tir). Le port de gants est recommandé pour effectuer les tâches d'ouverture et fermeture des locaux (barrières, cibles, etc..).
- Mettre à disposition un point d'eau avec du savon ou du gel hydro-alcoolique.
- Utiliser son matériel personnel. Dans le cas contraire l'arc et le matériel mis à disposition par le club devra ne servir qu'à un seul archer pendant la séance et être désinfecté après chaque usage en cas de stockage par le club.
- Chaque pratiquant devra disposer de son propre blason. Installation et retrait par ses soins.
- Chaque pratiquant devra venir muni de sa bouteille de boisson, aucune vente ou distribution de produits alimentaires ou commerciaux sur le terrain. Chacun repartira avec ses déchets produits lors de l'entraînement.
- Le temps de présence dans la structure doit exclusivement être dédié à la pratique, aucun temps de partage ou discussion ne doit être organisé. Les locaux dédiés à la convivialité devront rester fermés, exception faite d'un accès éventuel à des sanitaires.
- Si l'accès aux sanitaires est possible, ceux-ci seront régulièrement nettoyés et désinfectés et leur utilisation sera conditionnée par un passage préalable au point d'eau avec savon ou gel hydro-alcoolique pour le nettoyage des mains.
- Affichage des mesures barrières et règlement spécifique « Covid-19 » sur le terrain.
- Aucune pratique pendant l'entretien du terrain (tonte, etc..) quand celui-ci est réalisé par du personnel municipal même en cas de mesures de sécurité respectées.

Un club ne pouvant pas mettre en œuvre ces mesures doit garder son terrain fermé.

Les recommandations supplémentaires à celles sur terrain plat dans le cadre de la pratique en club sur parcours permanent:

- Chaque archer arrivera sur le parcours 15 minutes avant son départ de la 1ère cible. 10 minutes minimum devront séparer deux départs. En cas de flèche égarée, le temps de recherche ne devra pas dépasser l'arrivée de l'archer suivant au pas de tir.
- La pratique en peloton à plusieurs archers ne sera possible.
- L'archer ne pouvant disposer sa propre cible ou son propre blason, il devra se protéger afin de ne pas avoir de contact de la peau des mains avec la cible lors du retrait des flèches.

Dans le respect de ces données générales, des précisions complémentaires relevant de la responsabilité fédérale peuvent être disponibles sur le site internet de la fédération : [www.ffta.fr](http://www.ffta.fr)



# LES GESTES BARRIÈRES AU TIR À L'ARC

11 mai - 1er juin 2020



Afin de limiter la propagation du Covid-19, la Fédération Française de Tir à l'arc a mis en place des mesures de précaution pour la pratique du tir à l'arc.

Les directives suivantes viennent en complément de celles des autorités sanitaires. Elles ne se substituent pas à des mesures validées par les Pouvoirs publics.

## PRATIQUE DU TIR À L'ARC



### Distanciation

Veillez à respecter une distance de 2 m minimum entre chaque archer.



### Un archer par cible

Un seul tireur par cible disponible



### Arc & accessoires

J'utilise mon matériel personnel et je ne le prête pas à un autre archer.



### Tir individuel uniquement

La pratique est limitée au tir individuel. Aucun contact avec les autres archers.



### Tenue de sport

J'arrive déjà en tenue de sport et me change à mon retour à mon domicile.



### Limitez les contacts avec le matériel

Évitez tout contact avec le blason ou avec du matériel partagé sans lavage et désinfection préalable.

## ACCÈS AUX INSTALLATIONS



### Réservation de créneaux

Pour accéder au terrain, je réserve mon créneau d'entraînement au plus tard la veille de celui-ci.



### Respect des horaires

J'arrive sur l'aire de tir au plus tôt 5mn avant mon créneau d'entraînement.



### Accès au terrain

Seuls les membres du club sont autorisés. Pas d'accompagnateur pendant la durée de la séance, excepté pour les mineurs et personnes en situation de handicap



### Accès aux sanitaires, point d'eau

Lavez-vous les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique avant et après l'entraînement.



### Le logis / Club house est fermé

Les regroupements doivent être limités, seuls les WC et le point d'eau sont accessibles.



### Boissons & alimentation

Je viens muni de ma bouteille de boisson, et je repars avec mes déchets produits lors de l'entraînement.



### Respect des mesures sanitaires

Le port du masque en dehors du temps de tir et le port de gants sont recommandés pour effectuer les tâches d'ouverture et fermeture des locaux.

Vous avez des questions sur les gestes à adopter dans le cadre de votre pratique,

rendez-vous sur [www.fft.fr/gestes-barrieres](http://www.fft.fr/gestes-barrieres)

Consignes à respecter pendant la durée de la période de déconfinement  
(date de fin à venir, mais au minimum jusqu'au 2 juin)  
Spécifique à la compagnie d'arc de Champs sur Marne

**1: Avant de venir à la compagnie:**

- Utiliser le groupe Whatsapp "Archers de Champs" ou la messagerie gmail pour vérifier qu'il n'y a déjà pas trop de monde à la compagnie. Un décompte sera tenu au fur et à mesure des inscriptions à l'une des séances proposées.
- Si plus de 10 personnes souhaitent venir à un entraînement, la séance sera découpé en créneaux de environ 1h30 qu'il faudra choisir
- Ne pas venir à la compagnie si on a une température  $>38^{\circ}$ , ou si l'on présente des symptômes connus du Covid-19
- Se nettoyer les mains avant son arrivée.
- Avoir un flacon de gel hydro-alcoolique
- Avoir des vêtements propres, idéalement non portés à la maison.
- Avoir un masque disponible en arrivant à la compagnie
- Eviter les transports en commun (respect des consignes nationales, dont l'interdiction aux heures de points ?)
- Hormis en cas d'impossibilité de trouver une autre organisation de transport (covoiturage, familles), on évitera de se retrouver et de venir à plusieurs, ensemble, à la compagnie.

**2: Arriver / Quitter la compagnie**

- Bloquer le portail en position ouverte.
- Utilisation de papier hygiénique ou de gants pour manipuler les ouvrants et les commandes électriques (tableau ou interrupteurs)
- La 1ere personne qui ouvrira le logis en arrivant sera responsable de la préparation de la salle et des pas de tir afin de limiter au maximum les manipulations (ouvertures/fermetures des volets, des fenêtres, des éclairages, changement des cartes si besoin, vérifier que 2 distributeurs sont remplis)
- De même la personne qui quittera la compagnie en dernier s'occupera de toutes les opérations de fermeture ou d'extinction

**3: règles d'hygiène et comportement**

- Se laver les mains régulièrement.
- Eviter de se toucher le visage
- Éternuer dans sa manche si besoin
- Port du masque dès que possible et lorsque les distances ne peuvent être respectées
- Distance de 1,5m minimum à conserver entre chacun
- Pas de contact pour les salutations d'usage
- Nettoyer toute partie ou objet commun qui risque d'être manipulé par plusieurs (arrache flèche, matériel d'entretien, poignées, interrupteurs...)
- Ne partager pas d'outils de réglages de son arc. (règles ou équerres, fausse cordes, clefs, tournevisse, pinces à nockset, extracteur, etc...)
- Une fois son arc monté, son sac doit être rangé pour laisser un maximum de place disponible.
- Les arcs non utilisés seront placés le long de l'allée espacée au moins de 2 m pour ne pas créer de regroupement.
- En cas de changement de matériel de prêt par la compagnie, (branche, poignée, viseurs, flèche), il faudra veiller à son nettoyage lors de l'échange.

#### **4: sur le pas de tir**

- Un peloton de 5 personnes respectant les consignes peut pratiquer sur le jeu 1 à 50m
- Un peloton de 4 personnes par pas de tir 18, 25 ou 30m peut s'entraîner sur le jeu 2 (2 pelotons simultanés)
- Néanmoins il ne devra pas y avoir plus de 10 personnes simultanément sur l'espace de tir du jeu d'arc (sous les 2 buttes, l'allée ou sur les pas de tir intermédiaire du jeu 2)
- Personne ne se croise sur les pas de tir où une seule personne sera présente à la fois pour tirer. Les autres personnes attendent à bonne distance (pas d'espace suffisant pour tirer à 2 simultanément sur une même butte)
- Le tireur qui termine son tir évacue par le passage, en avant du pas de tir.
- Le prochain tireur arrive pas le côté ou derrière après le départ du tireur précédent;
- Les entraînements se font sur cible individuelles.
- Les tirs 50m sur cible Beursault commune impliquent que les archers ne touchent pas la carte pour enlever leurs flèches (arrachage 2 mains, ou branche de son arc pour tenir la carte)
- En cas de soucis matériel, ne pas demander l'intervention d'une tierce personnes, mais demander comment régler soit même son problème (on évite les manipulations du matériel par plusieurs personnes)
- Lors de l'installation ou le remplacement des cartes en cibles, utiliser un papier, un mouchoir propre ou des gants.
- L'utilisation du bandoir fixe est proscrite. Chacun doit utiliser sa fausse corde pour monter et démonter son arc.

#### **5: le logis**

- Pas de rassemblement dans le logis (limitation à 6 personnes maximum en respectant les distances de 1,5m,
- Une seule personne à la fois dans le bureau,
- Pas d'ouverture des sanitaires
- Les portes restent ouvertes pour éviter toute manipulation inutile (hormis WC, condamnés).
- A moins de forte pluie, il est demandé d'ouvrir les fenêtres du logis.
- Le couloir latéral derrière le logis sera ouvert comme sortie. L'entrée se faisant pas la porte principale du logis, afin d'éviter au maximum les croisements.
- Chaque pratiquant devra venir muni de sa bouteille de boisson, aucune vente ou distribution de produits alimentaires ou commerciaux sur le terrain
- Chacun repartira avec ses déchets produits lors de l'entraînement.
  
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique ou de savon. (2 éviers)
  
- La cigarette est déjà interdite dans le logis et sur le pas de tir. Mais il est aussi interdit de se regrouper pour fumer à l'extérieur.

Toutes les règles usuelles concernant la sécurité, la pratique du tir, la présence des jeunes, ou de notre règlement intérieurs restent valables et continuent à s'appliquer sauf si contraire aux règles précédentes.

Pour le bureau de la compagnie, le capitaine : Gilles Martin

## INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique**



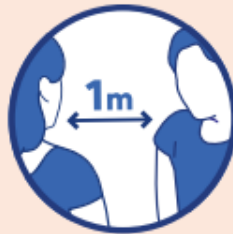
**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter**



**Eviter  
de se toucher  
le visage**



**Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres**



**Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

COVID-19

## PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains **avant** de  
mettre son masque  
et **après** l'avoir retiré



Mettre et enlever  
le masque en le prenant par  
les lanières



Couvrir le nez  
et la bouche



Une fois posé,  
ne plus le toucher



Après utilisation, le mettre  
dans un sac plastique et le jeter  
**ou** s'il est en tissu, le laver  
à 60° pendant 30 min

**Le masque est un moyen de protection complémentaire  
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)



**COVID-19**

## **ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?**



**30**  
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains,  
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts  
et les ongles



Séchez-vous les mains avec une  
serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



**GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**  
(INFORMATION IN FRENCH)



**0 800 130 000**  
(toll-free)



## LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?



Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**



Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables** ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000



24, avenue Victor Hugo  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE  
01 64 68 60 84

Capitaine  
Gilles MARTIN

Je soussigné(e).....

Membre de la Compagnie/Club de Champs sur Marne

Demeurant à .....

- Confirme avoir bien pris connaissance du protocole de reprise de la pratique du tir au sein de la compagnie d'arc, décrit en pages 5 et 6 de ce document.
- Accepte d'appliquer et respecter les consignes proposées.

Date et Signature

Document à retourner à la compagnie en version papier ou en version électronique sur l'adresse de la compagnie : [compagniearcchamps@gmail.com](mailto:compagniearcchamps@gmail.com)